

## COMMUNICATION

Les Fins, le 18 avril 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019**

Ce jeudi 11 avril, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le vote du budget primitif 2019. Adopté à l'unanimité, ce budget s'élève à **3 719 319 €** pour le budget principal, auxquels s'ajoutent **1 107 547 €** pour les budgets annexes (Salle polyvalente, Résidence Seniors, Bois...).

Au sein du budget principal, la section de fonctionnement représente 1 662 361 € (hors dotations aux budgets annexes et virement à la section d'investissement), comprenant l'ensemble des dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services communaux :

- 780 000 € sont affectés aux charges de personnels, pour 25 agents répartis en trois pôles (la moitié au pôle Éducation : restauration scolaire, accueil périscolaire et école maternelle ; l'autre moitié répartie entre Services techniques et Administration) ;
- 175 000 € sont consacrés aux subventions aux associations et organismes sociaux (150 000 € pour le Pôle Multiaccueil, 15 000 € pour les associations et près de 10 000 € pour le Centre communal d'action sociale).
- Les autres charges – environ 650 000 € – correspondent à toutes les dépenses d'entretien et de maintenance, aux fournitures et aux frais financiers (impôts, intérêts d'emprunts, assurances, etc.). On y retrouve notamment près de 175 000 € de frais d'entretien de la voirie, des bâtiments et des matériels (dont les charges liées à la viabilité hivernale), et 150 000 € d'électricité, de combustibles et d'eau.

Ce budget comprend en outre la section d'investissement, qui représente 2 056 958 €, dont 1 287 117 € hérités du budget 2018, année marquée par un investissement record, avec plus d'1,2 M€ engagés, dont 766 000 € pour la voirie & réseaux (rue Beau Soleil, route du Barlot, bassin d'orage du Calvaire, etc.) et 336 000 € pour la rénovation de la mairie. En 2019, le niveau d'investissement reste soutenu, avec notamment 455 000 € pour la voirie et les réseaux (dont 64 000 € pour l'éclairage public), 40 000 € pour les bâtiments scolaires (dont près de 20 000 € pour optimiser l'hygiène et la sécurité à la cantine) et 30 000 € de frais d'études prévus dans l'optique du groupe scolaire à venir.

\* \* \*

Du côté des recettes, les impôts et taxes représentent environ le quart du financement communal (1 166 000 €), et les dotations de l'État et autres collectivités environ 10% (492 000 €), auxquels il convient d'ajouter les remboursements de TVA sur les investissements (180 000 €). Les autres produits (ventes de bois, loyers, participation cantine & périscolaire, etc.) représentent quant à eux environ 400 000 €. Une forte épargne issue des années précédentes (autofinancement) et un recours à l'emprunt modéré (environ 120 000 € de capital à rembourser par an) permettent de financer le reste.

Concernant les budgets annexes, ceux-ci se répartissent comme suit :

- La Résidence Seniors : 237 840 €, dont 184 317 € d'investissement. Des dépenses principalement consacrées à la maintenance du bâtiment et au remboursement des emprunts contractés pour sa construction. La vente prévue cette année devrait changer la donne pour l'an prochain.
- Le Bois : 198 443 €, dont 18 582 € d'investissement. Ce budget annexe, contrairement aux autres, est généralement très excédentaire, grâce aux ventes de bois qui génèrent environ 140 000 € par an, reversés au budget principal.
- La Salle polyvalente : 225 742 €, dont 126 597 € d'investissement. Ces dépenses permettent d'assurer le service et la maintenance courante, et d'améliorer la qualité des équipements, avec notamment la réfection intégrale du sol de la grande salle, prévue courant 2019. À noter que les participations des usagers ne finançaient qu'environ 10 % de ces dépenses jusqu'à présent ; ce taux devrait être amélioré par une facturation plus exhaustive des prestations, dans l'intérêt des contribuables finois.
- Le lotissement Meix-Brenet : ce budget annexe, qui s'élève à 306 485 €, a vocation à être supprimé après la vente des dernières parcelles.